

Publié le 1 avril 2014

Les Epl moteur d'un tourisme fluvial

Avec ses 6 700 kilomètres de canaux et rivières aménagés, la France dispose du plus grand réseau européen de voies navigables. Un potentiel que des collectivités locales développent via des Epl comme Destination 70, l'Office de tourisme de Valence Sud Rhône-Alpes et la Spl Confluence (Decize, 58).



Au rythme de la Saône, de la Marne, des canaux du Nord, du Canal du Midi, du Rhône et autres voies d'eau navigables, le tourisme fluvial devient une autre manière de découvrir une région. Les paysages, les villes, villages et sites touristiques se dévoilent en douceur, au fil de l'eau. Depuis trois décennies, ils sont de plus en plus nombreux à embarquer pour des balades, des week-ends ou même des croisières de plusieurs jours à bord de bateaux, péniches et paquebots fluviaux. Une montée en puissance qui permet de valoriser le potentiel touristique de territoires situés parfois en dehors des grands flux touristiques traditionnels.

La clientèle étrangère – allemande, suisse, anglaise ou américaine pour les principaux pays émetteurs – au pouvoir d'achat important, vient compléter des Français également séduits par la formule. Selon l'établissement public Voies navigables de France (VNF), qui gère et développe le réseau fluvial français, les entreprises de bateaux de croisières et autres embarcations de plaisance génèrent un chiffre annuel de l'ordre de 230 millions d'euros, avec des retombées économiques équivalentes pour les zones traversées.

Des collectivités locales qui investissent

Les collectivités locales concernées n'ont pas hésité à prendre le bateau en marche, comme à [Valence](#). Sur le Rhône, le nombre de paquebots qui longent ses berges a plus que doublé en quatre ans. Une voie piétonne reliera en 2015 le centre historique de la capitale de la Drôme à un nouveau port fluvial financé par la Ville et la communauté d'agglomération Valence-Romans Sud Rhône-Alpes.

Les bateaux sans permis ont également le vent en poupe et leur nombre s'est multiplié au cours de la dernière décennie. Les ports fluviaux s'adaptent à cette demande. La réhabilitation en 2011 de l'ancien port de [Decize](#) a permis, par exemple, la mise en place d'un véritable complexe portuaire, avec toute une palette d'équipements et de services ainsi qu'un restaurant et un hôtel, sous l'impulsion de la Communauté de communes du Sud Nivernais.

Le Conseil général de [Haute-Saône](#) et les communautés de communes situées le long de la Saône ont également investis dans les quatre ports fluviaux du département pour proposer aux plaisanciers une infrastructure de qualité. La Sem Destination 70, agence touristique du territoire, valorise ces infrastructures en proposant aux visiteurs une offre variée qui dépasse largement la simple location de bateaux. Le tourisme fluvial permet aussi de découvrir l'immense patrimoine qui borde les cours d'eau et les canaux de France.